

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 SEPTEMBRE 2025
Extrait du Registre des Délibérations
Délibération n°1

OBJET : ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le président certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

En exercice : 17
membres

Présent(s) : 11

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 6

Délibération
comportant

1 page(s),

0 annexe(s)



Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq, 19h00, le Conseil d'administration du CCAS s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET.

Présents :

René PONTET, Simone GUEYDON, Henri BURNICHON, Nathalie CHANFRAY, Angélique GONIN-CHARTIER, Daniel DUMONTET, Patricia PIVOT, Christine LABROSSE-AUROUX, Jeanne PETIT, Véronique PUTHINIER-DUMONTET, Christiane MONTIBERT

Pouvoirs :

Jean-François TEIL (pouvoir à Angélique GONIN-CHARTIER), Laurence PIERRAT (pouvoir à Henri BURNICHON), Roger GOUTAILLER (pouvoir à René PONTET), Marie-Jeanne DUBOIS (pouvoir à Jeanne PETIT)

Excusés :

Jean-François TEIL, Laurence PIERRAT, Charles MAGDINIER, Roger GOUTAILLER, José MARTINEZ, Marie-Jeanne DUBOIS

Vu l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil d'Administration du CCAS **DESIGNE** Angélique GONIN-CHARTIER comme secrétaire de séance, sur proposition de Monsieur le Président

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 18 septembre 2025

La secrétaire de séance
Angélique GONIN-CHARTIER



Le Président
René PONTET

